DOCUMENT RESUME

ED 324 677 CS 212 531

TITLE	Guidelines on Non-Sexist Language = Pour un Langage Non Sexiste.
INSTITUTION	United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization, Paris (France).
PUB DATE	89
NOTE	25p.; A publication of the Office of Conferences, Languages, and Documents.
PUB TYPE	Reference Materials - General (130) -- Guides - General (050) -- Multilingual/Bilingual Materials (171)
LANGUAGE	English; French
EDRS PRICE	MF01 Plus Postage. PC Not Available from EDRS.
DESCRIPTORS	Foreign Countries; Guidelines; International Communication; *Language Patterns; Policy Formation; *Sex Fairness; *Sexism in Language
IDENTIFIERS	*UNESCO

ABSTRACT

This booklet was developed in response to a UNESCO resolution calling for the avoidance of gender-specific language. The booklet is intended to help authors and editors avoid writing in a manner that reinforces questionable attitudes and assumptions about people and sex roles. The bilingual booklet discusses problems of ambiguity (cases where it is unclear whether the author means one or both sexes) and stereotyping (where the writing conveys unsupported or biased connotations about sex roles and identity). Numerous examples of sexist language, possible alternatives, sexist and alternative comments are listed, followed by titles and forms of address. (SR)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED324677

GUIDELINES ON NON-SEXIST LANGUAGE

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL IN MICROFICHE ONLY HAS BEEN GRANTED BY

S. Adlong

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

CS 212 531

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☑ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

Prepared by the Office of Conferences, Languages and Documents (COL)
Unesco

CS

GUIDELINES ON NON-SEXIST LANGUAGE

During the twenty-fourth session of the General Conference, the issue of 'sexist' language was raised for the first time. A call was made for the avoidance of gender-specific language in Unesco, and the General Conference adopted a resolution dealing with this issue, among others relating to the status of women.[1] In February 1988, the issue was also addressed by the FICSA Council.[2]

Unesco as an organization is committed to justice, to the avoidance of discrimination on grounds of race, sex, language or religion, and hence to the fair teatment of individuals and groups. Authors and editors of documents, articles, speeches, summary records, etc., should therefore avoid writing in a manner that reinforces questionable attitudes and assumptions about people and sex roles. Care taken in this connection will, moreover, result in a greater degree of precision. It should be remembered that imprecise word choices may be interpreted as biased, discriminatory or demeaning, even if they are not intended to be. Two problems that arise are *ambiguity*, in cases where it is unclear whether the author means one or both sexes (e.g. the use of 'man' and 'men': there is plentiful evidence that the word 'man' conjures up a male image, even when the intended meaning is generic), and *stereotyping*, where the writing conveys unsupported or biased connotations about sex roles and identity.

The following examples[3] show how, with some rephrasing and careful attention to meaning, it is usually possible to improve the level of accuracy while avoiding giving offence. Where both sexes are meant, it is always preferable to use a term which includes, or at least does not exclude, women.

The aim is not to abolish certain words or to alter historically established texts; nor is it suggested that these guidelines be followed to the letter. Writers are, however, asked in every case to pause and consider the alternatives.

---

1. 24 C/Resolution 14.1 invites the Director-General 'to adopt a policy related to the drafting of all the Organization's working documents aimed at avoiding, to the extent possible, the use of language which refers explicitly or implicitly to only one sex except where positive action measures are being considered'.
2. 'The 41st session of the FICSA Council... *urges* the executive heads to demonstrate their commitment to the full and equal participation of women at all levels within their own organizations by... eliminating the use of all gender-biased provisions and language'.
3. With acknowledgements to the American Psychological Association, *Guidelines for Nonsexist Language*, the *NUJ Equality Style Guide* and the McGraw-Hill Book Company.

AMBIGUITY

Example	Alternative	Comment
1. *Man's* search for knowledge has led *him* to improve scientific methodology	*The search* for knowledge has led *us* to improve scientific methodology	Rephrased, using first person
	People have continually sought knowledge. The search has led them, etc.	Rewritten in two sentences
	The search for knowledge has led to *improvements* in scientific methodology	Rephrased, leaving the agent implicit
2. The use of experiments in psychology presupposes the mechanistic nature of *man*	The use of experiments in psychology presupposes the mechanistic nature of the *human being*	Noun substituted
3. man, mankind	people, humanity, human beings, humankind, the human species, the human race, we, ourselves, men and women, homo sapiens, one, the public, society	In this group of examples a variety of terms may be substituted
man's achievements	human achievements, achievements of the human species, achievements of our ancestors	
the average man	the average person/individual, people in general, one	
primitive man	primitive people or peoples, primitive human beings, primitive men and women	
to man a project	to staff a project, hire personnel, employ staff	

Example	Alternative	Comment
manning table	staffing table	
manpower	staff, labour, work force, personnel, workers, human resources, human power, human energy	
man-made	artificial, synthetic, manufactured, of human construction, of human origin, built-up, industrial, human-induced	The appropriate tem will depend on the context. Use *man-made* if males alone have made something.
brotherhood of man	human fellowship, human kinship, solidarity	
man and wife	husband and wife, wife and husband	
man/months	work/months	
spokesman	spokesperson, representative, official; 'Ms Durand was *the spokeswoman*' but 'The delegation shall appoint *a spokesperson*/representative' etc.	Use *spokesman* or *spokeswoman* when a specific person is intended. Use non gender-specific term when reference is indeterminate, i.e. to post or function. This applies to '-man' terms generally.
policeman/men	police officer, or (pl.) just police. 'John Smith is a *policeman*' but 'It is the duty of *every police officer...*'.	
craftsman	craftworker, artisan	
statesman	political leader, stateswoman (where appropriate)	
statesmanship	statecraft	

Example	Alternative	Comment
businessman	business manager, executive, head of firm, agent, representative, business traveller; (pl.) business community, business people	The appropriate term will depend on the context.
cameraman	photographer, camera operator, (pl.) camera crew	
foreman	supervisor	
salesman/girl	shop assistant, sales assistant, shop worker, (pl.) sales staff	
steward/stewardess	flight attendant, (pl.) cabin crew	
Man and the Biosphere	(No alternative)	While existing titles of programmes, documents and so forth cannot be changed, it is advisable to avoid *man*, *he* etc. in new titles.

Example	Alternative	Comment
Committee of wise men	committee/panel of counsellors, eminent persons, advisory panel	
mother tongue	first language	
4. The *teacher* is usually appointed on the basis of *his* training.	*Teachers* are usually appointed on the basis of *their* training.	Changed to plural
5. The learner should not be cut off from *his* roots; *his* own culture and traditions should be respected.	Learners should not be cut off from *their* roots; *their* own cultures and traditions should be respected.	Rewritten in plural
6. The individual is strongly influenced by *his* family's values.	As individuals, *we* are strongly influenced by *our* families' values.	Pronoun substituted, *his* omitted.
7. There were 16 girls and 16 boys in the class. Each child was to write an essay on *his favourite hobby*.	Each child was to write an essay on *his or her* favourite hobby.	Change *his* to *his or her*; however, use sparingly to avoid monotonous repetition.
8. Anyone disagreeing with this statement should give *his* reasons.	All those disagreeing with this statement should give *their* reasons.	Another possibility would be 'Anyone ... should give *their* reasons', since use of *they* as a singular pronoun of common gender is current.

STEREOTYPING

Example	Alternative	Comment
1. This woman's husband *lets* her work part-time.	This woman's husband *'lets'* her work part-time.	Punctuation added to clarify location of the bias, that is, with husband and wife, not with author. The word 'sic' may also be inserted. Always consider the context. In some societies the 'example' quoted may be literally accurate.
	The husband says he 'lets' his wife work part-time.	If necessary, rewrite to clarify as allegation.
	This woman works part-time.	The author of the example quoted intended to communicate the working status of the woman but inadvertently revealed a stereotype about husband-wife relationships.
2. John and Mary both have full-time jobs; *he helps her* with the housework.	... *they share* the housework.	The example quoted implies that housework is a duty for a woman, optional for a man. The alternative is still comprehensive enough to designate a traditional situation, since it does not imply that they necessarily share equally. Whether they do can be made clear by the context.
3. Research scientists often neglect their *wives and children*.	Research scientists often neglect their *families*.	Alternative wording acknowledges that women as well as men are research scientists.

Example	Alternative	Comment
4. Transport will be provided for *delegates and their wives.*	Transport will be provided for *delegates and their spouses or persons accompanying them.*	
5. The survey shows that *Americans* of higher status are less likely to have fat wives.	The survey shows that *American men* of higher status are less likely to have fat wives.	
6. The doctor...he	Doctors...*they*; the doctor...*she*	Be specific or change to plural if discussing women as well as men.
7. The nurse...she	Nurses...*they*; the nurse...*he*	" " The form 's/he' may be used (but in moderation).
8. woman doctor, male nurse	doctor, nurse	Specify sex if sex indication is relevant to the discussion.
9. mothering	parenting, nurturing, child-rearing, childcare, affection (or specify exact behaviour); mollycoddling, fussing (if pejorative sense is intended)	Noun substituted. *Fathering* is not an exact parallel, since it denotes a single act. This usage is changing, however.
10. men and girls	men and women, women and men	Use parallel terms. Of course, use *men and girls* if that is literally what is meant. In casual use, *girl* is acceptable as parallel to *guy/bloke/chap*, etc. (In the United States, *guy* now refers to both sexes).

Example	Alternative	Comment
girl	woman	Use *woman* if reference is to an adult.
girls	Acknowledge their status, whether secretaries, typists, office assistants, a team, etc.	All of these may also be male.
11. housewife	homemaker, consumer, customer, shopper, 'housewife'	Be specific according to context. The person designated need not be female.
12. lady	woman	Use *lady* only as a parallel to *gentleman*. *Lady* has become debased and its use is often jocular.
13. emasculated	weakened, enfeebled, diminished, toothless, tame, watered-down	Use of strongly gender-related terms in any way tending to reinforce the idea of male characteristics being desirable and female undesirable should be avoided.
14. effeminate	delicate, feeble, fussy, soft, languid, affected, gentle	
15. ambitious men but aggressive women	ambitious women, men, people, individuals; aggressive individuals, people, women, men	Some adjectives, depending on whether the person described is a man or a woman, connote bias. The examples illustrate some common usages that may not always convey exact meaning, especially when paired as in column 1.
cautious men but timid women	cautious men, women, people, individuals; timid people, men, women, individuals	

Example	Alternative	Comment
outspoken men but strident/ shrill women	outspoken individuals, women, men, people; strident/shrill men, women, people, individuals	
emotional men but hysterical women	emotional men, women, people, individuals	Use of the word *hysterical* originated in the belief that the uterus moved around the body, causing women to behave strangely.
16. forefathers	ancestors, forebears	Any group of men without women would have died out in one generation.
17. founding fathers	founders	
18. The student's behaviour was typically female.	The student's behaviour was (specify)	Being specific reduces possibility of stereotype bias.
19. authoress, poetess	author, poet	Avoid -ess wherever possible. It is usually at least mildly pejorative.
20. woman driver	driver	If specifying sex is necessary, use *female driver*.
21. women's lib, women's libber	women's movement, feminist, supporter of women's movement	Noun substituted.

TITLES AND FORMS OF ADDRESS

		Alternative	Comment
1.	**Mr and Mrs John Smith**	Jane and John Smith. Mr and Mrs Smith. Mr and Ms Smith	In the example in column 1. the wife's identity has been wholly absorbed by her husband's.
2.	Miss. Mrs	Ms	If possible. ascertain which courtesy title the woman herself prefers. When this is not possible. use Ms (of which the accepted plural is Mesdames). A woman's marital status is very often irrelevant to the matter in hand (participation in a meeting. etc.) and there is no male equivalent to Miss/Mrs.
3.	Chairman	President or Chair	*Chairman/Chairwoman* when an established body is referred to and when a *specific* known person is meant (cf. *spokesman*, etc.). For all new bodies set up. use *president* or *chair*.

PRESIDENT

Texte établi par l'Office des conférences, des langues et des documents (COL) Unesco

POUR UN LANGAGE NON SEXISTE

Introduction

La question du langage « sexiste » a été soulevée pour la première fois à l'Unesco pendant la vingt-quatrième session de la Conférence générale, qui a adopté à ce sujet la résolution 24 C/14, paragraphe 2(1), à l'initiative du Canada et des pays nordiques.[1] De son côté, le Conseil de la FICSA s'est aussi intéressé à la question en février 1988, à sa 41e session.[2]

Un des principaux domaines dans lesquels l'Unesco mène son action en faveur de la justice, de la non-discrimination et de l'égalité des chances (éducatives, culturelles et sociales) est celui de la communication – qui est fondée sur le langage. Il est donc de son devoir de s'employer, comme l'ont déjà fait ou ont commencé à le faire les administrations nationales de plusieurs pays et certaines organisations internationales du système des Nations Unies, à éliminer de son propre discours, oral ou écrit (qu'il s'agisse de documents administratifs internes, de rapports ou comptes rendus ou de publications), toutes les formes de langage discriminatoires et notamment celles qui reflètent des préjugés sexistes. Cet effort doit porter à la fois sur les modes d'expression et sur les contenus, explicites ou implicites.

Les indications ci-après, qui concernent la langue française, ne sont pas des règles absolues et intangibles, offrant en toutes circonstances des solutions prêtes à l'emploi. Elles ont seulement pour objet d'aider ceux qui rédigent dans cette langue à prendre conscience de ce que certaines formes de langage peuvent être ressenties comme discriminatoires par les femmes, parce qu'elles tendent à occulter leur présence ou à la faire apparaître comme exceptionnelle, ou qu'elles véhiculent des stéréotypes sexuels. Des solutions de rechange sont proposées : il appartient au rédacteur de les adapter au contexte, ou d'en trouver d'autres, compte tenu du style et de la destination du document considéré.

---

1. Dans cette résolution, la Conférence générale invite le Directeur général « à adopter, pour la rédaction de tous les documents de travail de l'Organisation, une politique visant à éviter, dans la mesure du possible, l'usage de termes se référant explicitement ou implicitement à un seul sexe, sauf lorsque des mesures d'intervention positive sont envisagées ».
2. Il a adopté une résolution sur l'« amélioration de la situation des femmes dans les organisations internationales » dans laquelle il « prie instamment les chefs de secrétariat de montrer qu'ils veulent réellement une participation pleine et égale des femmes à tous les niveaux de leurs organisations.... en cessant d'utiliser des dispositions ou des mots à connotation sexiste ».

Nature des problèmes

Les problèmes sont de différentes sortes. En résumé, il s'agit d'éviter :

1. *Quand les personnes dont on parle peuvent être indifféremment des hommes ou des femmes :*
   - les termes qui, tout en se référant aux deux sexes, risquent de donner l'impression que les femmes ne sont pas – ou pas suffisamment – prises en considération (ex. : « le candidat »),
   - les termes qui excluent les femmes (ex. : « les hommes politiques »),
   - les termes qui excluent les hommes (ex. : « les infirmières »),
   - les formules qui traduisent une conception stéréotypée des rôles masculins et féminins (ex. : « les délégués et leurs épouses »);

2. *Quand les personnes dont on parle sont des femmes :*
   - les titres et noms de fonction de forme masculine, qui sont souvent employés sans aucune justification dans le cas de fonctions de rang élevé (ex. : « Madame le Secrétaire d'État », « Madame le Directeur de Cabinet », « Madame le Principal »), et qui tendent à renforcer l'idée que ces « hautes » fonctions sont par essence masculines (alors qu'on dit « *une* secrétaire », « *une* directrice d'école », et que « principal » est un adjectif substantivé, dont l'accord est exigé par la grammaire et ne pose pas de problème d'euphonie);

– les appellations qui établissent une distinction entre les femmes selon leur situation matrimoniale (« Madame », « Mademoiselle »), en leur déniant ainsi une identité propre puisqu'on les définit par leur relation avec les personnes de l'autre sexe (cette distinction, qui n'a aucune valeur juridique et qui tend d'ailleurs à s'estomper, n'est pas faite dans le cas des hommes et a donc un caractère discriminatoire).

Emploi du masculin pour se référer aux deux sexes. Cas du mot « homme »

Quand on se réfère à la fois à des hommes et des femmes, c'est l'emploi du masculin qui est la règle. Cependant, il convient dans certains cas de rappeler l'existence des femmes, par exemple dans un avis de vacance de poste, si l'on veut faire ressortir l'importance attachée aux candidatures féminines ; on dira alors : « les candidats, hommes ou femmes », ou bien « le candidat ou la candidate », « il ou elle », etc. (Dans d'autres contextes, on usera avec parcimonie de cette double formule, qui alourdit le style.)

En ce qui concerne le mot « hommes(s) », on pourra dans certains cas lui préférer des mots comme « personne(s) », « être(s) humain(s) », etc. En effet, même s'il n'est pas douteux que le terme « homme(s) » s'applique à tous les individus de l'espèce humaine (en philosophie, notamment), sa signification est parfois ambiguë, ou risque d'être perçue comme telle. Dans un contexte concret, il évoque d'abord l'image des individus de sexe masculin, et ensuite seulement celle des femmes. Aussi convient-il d'éviter de mettre le mot « homme » en exergue dans le titre des nouveaux programmes, en particulier, et de chercher des formulations visant clairement les deux sexes (sauf, bien entendu, s'il s'agit d'un programme, document, etc. qui concerne spécifiquement les femmes) ; mais les noms officiels de programmes, organes ou documents existant déjà, comme « L'homme et la biosphère », « Déclaration universelle des droits de l'homme », etc., devront être respectés. L'expression « droits de l'homme », consacrée par l'usage et les textes, a un caractère historique et il n'appartient pas à l'Unesco de prendre l'initiative de la modifier. (A noter cependant qu'au Canada on dit les « droits de la personne ». Les expressions « droits de l'individu », « droits de la personne humaine » se rencontrent aussi.)

Dans les expressions « homme de lettres », « homme de loi », « homme politique » etc., le mot « homme » a incontestablement le sens restreint d'individu de sexe masculin ; ces expressions doivent donc être proscrites lorsqu'on se réfère à des personnes d'identité indéterminée, afin de ne pas exclure les femmes.

Féminisation des titres et noms de fonction

A l'*ONU*, dans le cas de fonctions ayant pour titulaire une femme, l'usage actuel est de féminiser le mot « président » ainsi que les titres de la plupart des fonctionnaires du Secrétariat et des membres du corps diplomatique – sauf dérogation demandée expressément par l'intéressée dans ce dernier cas (*cf. Manuel de rédaction et d'édition de l'Organisation des Nations Unies*, ST/OCS/S (Partie I), p. 60-61).

En *France*, le Premier ministre, estimant que « l'accession des femmes, de plus en plus nombreuses, à des fonctions de plus en plus diverses est une réalité qui doit trouver sa traduction dans le vocabulaire », a promulgué la *Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (publiée au *Journal officiel* du 16 mars 1986), dont l'annexe énonce les règles à appliquer à cet égard dans tous les textes émanant de l'État ou de ses administrations, services ou établissements publics (tels que décrets ou arrêtés ministériels, correspondances et documents, marchés et contrats, ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche, etc.). Le texte de cette annexe est reproduit ci-après :

> **« Règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre**
> Les féminins des noms de métier, fonction, grade ou titre sont formés par application des règles suivantes :
> 1. L'emploi d'un déterminant féminin : une, la, cette.
> 2. *a*) Les noms terminés à l'écrit par un « e » muet ont un masculin et un féminin identiques : une architecte, une comptable ...
> *Remarque* - On notera que le suffixe féminin « esse » n'est plus employé en français moderne : une poétesse ... [1]
> *b*) Les noms masculins terminés à l'écrit par une voyelle autre que le « e » muet ont un féminin en « e » : une chargée de mission, une déléguée ...
> *c*) Les noms masculins terminés à l'écrit par une consonne, à l'exception des noms se terminant par « eur », ont :
> – un féminin identique au masculin : une médecin... ;
> – ou un féminin en « e » avec éventuellement l'ajout d'un accent sur la dernière voyelle ou le doublement de la dernière consonne : une agente, une huissière, une mécanicienne ...
> *d*) Les noms masculins terminés en « teur » ont :
> – si le « t » appartient au verbe de base, un féminin en « teuse » : une acheteuse ... ;
> – si le « t » n'appartient pas au verbe de base, un féminin en « trice » : une animatrice ...
> *Remarques :*
> – l'usage actuel a tendance à donner un féminin en « trice » même à des noms dans lesquels le « t » appartient au verbe de base : une éditrice ... ;
> – dans certains cas, la forme en « trice » n'est pas aujourd'hui acceptée ; dans ce cas, on emploiera un féminin identique au masculin : une auteur ... [2]

1. et 2. (voir page suivante)

e) Les autres noms masculins terminés en « eur » ont, si le verbe de base est reconnaissable, un féminin en « euse » : une vendeuse, une danseuse ...

Remarque – Le suffixe féminin « esse » n'est plus employé en français moderne : une demanderesse ...[1]

Si le verbe de base n'est pas reconnaissable, que ce soit pour la forme ou le sens, il est recommandé, faute de règle acceptée, d'utiliser un masculin et un féminin identiques : une proviseur, une ingénieur, une professeur ...[2] »

Stéréotypes sexuels

Plusieurs expressions d'usage courant, du genre « l'homme de l'art », « le panier de la ménagère » (cette dernière expression faisant même partie du langage économique !), reflètent une conception stéréotypée des caractéristiques ou des rôles respectifs de l'homme et de la femme, contre laquelle il faut lutter en représentant les femmes comme les hommes dans les rôles les plus divers : les délégués, les experts ou les consultants ne sont pas nécessairement des hommes, les secrétaires ne sont pas forcément des femmes, le soin et l'éducation des enfants comme les soins du ménage peuvent être assurés par l'un ou l'autre sexe. Il convient, quel que soit le contexte, d'éviter les formulations, les exemples et les images qui tendent à perpétuer les stéréotypes sexuels.

Conclusions

Les indications et les exemples de solutions donnés plus haut et dans le tableau ci-après ne permettront pas de résoudre toutes les difficultés. La féminisation des titres et fonctions, notamment, bien que conforme à l'usage classique, peut contrarier des habitudes et rencontrer des résistances (aux motivations parfois inconscientes) que chaque fonctionnaire devra essayer d'analyser et de surmonter. Dans les cas les plus délicats, les solutions se dégageront progressivement et feront ainsi évoluer l'usage, qui ne peut être décrété de façon autoritaire. L'important est d'être à l'affût des formes de langage discriminatoires et de garder l'esprit

---

1. On dit cependant : hôtesse, maîtresse, contremaîtresse, princesse, abbesse, et même poétesse (terme fortement concurrencé par poète)... (outre demanderesse et défenderesse, seuls féminins en -esse correspondant à un masculin en -eur qui subsistent : doctoresse se rencontre encore parfois) ; mais lorsqu'il s'agit de la formation de mots nouveaux, le suffixe -esse est ressenti comme péjoratif.
2. Au *Canada*, où il existe une abondante littérature sur la question, on préconise – et utilise – « auteure », « docteure », « ingénieure », etc. Voir : Emploi et immigration Canada, *La féminisation des titres de profession de la Classification canadienne descriptive des professions* (1985), répertoire qui donne la forme féminine de tous les titres de profession et dont l'introduction énumère les règles de formation du féminin ; voir aussi : Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, *Vers un langage non sexiste* (mars 1984), document qui contient des règles détaillées et une intéressante bibliographie.

ouvert à d'autres formulations possibles. Nombre de propositions qui peuvent paraître hardies au premier abord répondent à l'évolution des mentalités et des mœurs et vont dans le sens du mouvement naturel de la langue. Ne dit-on pas déjà couramment, dans le parler populaire, « *la* prof », « *la* toubib », « *la* chef » ? Il ne s'agit pas de bouleverser la langue française mais simplement, en restant sensible à son génie et à ses finesses, de ne pas la figer dans des modes d'expression qui heurtent l'équité, le bon sens et parfois même la grammaire.

Exemples de solutions aux différents problèmes qui peuvent se poser

Problème	Formes de langage courantes	Autres solutions possibles ou préférables	Remarques
a) *Ne pas occulter l'un des deux sexes*	le candidat ... il	le candidat ou la candidate, le ou la candidat(e), le candidat/la candidate ... il ou elle, il/elle	Ne pas abuser des ces formules.
	les candidats .. ils	les candidats, hommes ou femmes, ... ils	Formule commode à utiliser au début du document.
	le ministre (identité indéterminée)	les ministres	Quand le mot a la même forme au masculin et au féminin, le pluriel permet d'éviter la double formule « le ministre/la ministre ».
	l'homme, les hommes	l'homme et la femme, la personne (humaine), l'être humain, l'individu, les hommes et les femmes, nous, les gens, la société, l'humanité, etc.	Selon le contexte et le style.
	... de l'homme	humain	
	les droits de l'homme	les droits de la personne humaine (éventuellement)	Mais on conservera le plus souvent l'expression « droits de l'homme », en particulier quand on se réfère aux « Déclarations » et aux « Pactes » concernant ces droits.
	Monsieur le Ministre (en tête d'une lettre circulaire)	Monsieur/Madame le Ministre Madame/Monsieur le Ministre	La seconde formule a l'avantage d'accoler l'article masculin « le » à « Monsieur », plutôt qu'à « Madame ».
	« L'homme et la biosphère »		Ne pas modifier.
	l'homme de la rue	l'individu moyen, ordinaire, les gens ordinaires.	
	mois-homme(s)	mois de travail, de services de consultant(e)	

Problème	Formes de langage courantes	Autres solutions possibles ou préférables	Remarques
	les instituteurs, l'instituteur (identité indéterminée)	les enseignants/les maîtres (du primaire), les instituteurs et institutrices, le personnel enseignant (du primaire)	Le mot « instituteur » évoque plutôt un homme.
	les infirmières les assistantes sociales	le personnel infirmier les travailleurs sociaux	Ces deux professions ne sont pas exclusivement féminines.
b) *Féminiser les noms de fonction*	(en parlant d'une femme)		
	(M^me^) l'Ambassadeur	(M^me^) l'Ambassadrice	Dans le cas de membres de délégations ou de gouvernements, se conformer aux préférences exprimées, le cas échéant, par l'intéressée.
	le Ministre	*la* Ministre	
	le Secrétaire d'État	*la* Secrétaire d'État	
	le Secrétaire général	la Secrétaire générale	
	le Sous-Secrétaire général (adjoint)	la Sous-Secrétaire générale (adjointe)	
	le délégué, le représentant (permanent)	la déléguée, la représentante (permanente)	
	l'envoyé extraordinaire	l'envoyée extraordinaire	
	le chargé d'affaires, de mission	la chargée d'affaires, de mission	
	le Directeur (de Cabinet, de la Division, de l'Office)	la Directrice (de Cabinet, de la Division, de l'Office)	
	le Président	la Présidente	
	le Médiateur	la Médiatrice	
	le Coordonnateur	la Coordonnatrice	
	l'Inspecteur	l'Inspectrice	
	l'attaché culturel, de Cabinet, de liaison, de recherche, d'administration, etc.	l'attachée culturelle, de Cabinet, de liaison, de recherche, d'administration, etc.	
	l'assistant administratif (principal)	l'assistante administrative (principale)	
	le consultant	la consultante	

Problème	Formes de langage courantes	Autres solutions possibles ou préférables	Remarques
	le conseiller	la conseillère	
	l'orateur	l'oratrice	
	le spécialiste du programme	*la* spécialiste du programme	
	l'administrateur	l'administratrice	
	le principal, le principal adjoint	la principale, la principale adjointe	
	le proviseur, le professeur	la proviseur, la professeur	Voir les recommandations figurant dans la Circulaire du 11 mars 1986 précitée.
	le chercheur (scientifique)	la chercheuse (scientifique)	
	le réviseur	la réviseuse	
	l'acheteur	l'acheteuse	
	etc.	etc.	
c) *Ne pas « étiqueter » les femmes en fonction de leur état civil* (sauf si l'intéressée en exprime le souhait)	M^me^ X, M^lle^ Y M^me^ Pierre Dupont	M^me^ X, M^me^ Y M^me^ Jeanne Dupont (ou parfois simplement : Jeanne Dupont)	La désignation anglaise «Ms » se traduit par « Madame » (M^me^).
d) *Éviter les stéréotypes sexuels*	les délégués et leurs épouses les hommes politiques	les délégué(e)s et leurs conjoints les hommes et femmes politiques, le personnel politique, les responsables politiques, (parfois) la classe politique, etc.	
	les hommes d'État	les hommes et femmes d'État, les gouvernants, les dirigeants, etc.	
	les hommes de lettres les hommes de loi les hommes de science	les gens de lettres, les écrivains les juristes les scientifiques	

Problème	Formes de langage courantes	Autres solutions possibles ou préférables	Remarques
	les hommes d'affaires	les hommes et femmes d'affaires, les milieux d'affaires, les dirigeants d'entreprise, etc.	
	l'homme de l'art	le (ou la) spécialiste, (parfois) le médecin	
	l'honnête homme (du XVII[e] siècle)		Pas d'autre solution! (utiliser éventuellement des guillemets).
	nos pères	nos ancêtres	
	le sexe faible	les femmes	Le mot « faible » est ambigu (faiblesse physique, intellectuelle, morale ?)

END

U.S. Dept. of Education

Office of Education
Research and
Improvement (OERI)

ERIC

Date Filmed

March 29, 1991